



N°27
21/09/2023



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stades** : de grain pâteux à 16 % d'humidité. Les récoltes ont débuté dans le Nord Aquitaine début septembre, notamment dans les secteurs de semis précoces en variété précoce.
- **Sésamies /pyrales/Heliothis** : des captures de papillons sont encore réalisées.

La **gestion prophylactique** des foreurs s'impose cet automne.

- **Qualité des récoltes** : les récoltes précoces semblent peu propices à *Fusarium graminearum* bien que l'on puisse en observer ponctuellement, en lien avec la pluviométrie estivale. Les foreurs sont modérément présents sur épi.
- **Prospections fin de campagne** : les prospections foreurs et maladies sont à réaliser. Contactez votre technicien pour vous accompagner dans cette démarche d'évaluation.
- **Chrysomèle du maïs** : des nouveaux foyers et des captures parfois importantes sur certains pièges.

Colza

- **Limaces** : risque moyen dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade. Attention au retour des pluies.
- **Petites altises** : risque moyen à faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Nul dans les autres situations
- **Grosses altises** : risque faible. Vigilance renforcée dès lundi. Mise en place impérative des cuvettes jaunes enterrées.

Prairie

- **Cirphis** : des chenilles (localement au-delà des seuils infestants) et des papillons.

Prévisions météorologiques (source Météo France)

Selon les prévisions à 7 jours de Météo France : après un épisode pluvieux intense jeudi et vendredi le beau temps revient pour au moins une semaine.

Bordeaux (33)

MERCREDI 20	JEUDI 21	VENDREDI 22	SAMEDI 23	DIMANCHE 24	LUNDI 25	MARDI 26
14° / 26° ▶ 15 km/h	16° / 20° ▶ 15 km/h	14° / 20° ◀ 25 km/h 45 km/h	11° / 19° ▶ 10 km/h	9° / 23° ◀ 15 km/h	10° / 26° ◀ 10 km/h	13° / 27° ▼ 10 km/h

Mont de Marsan (40)

MERCREDI 20	JEUDI 21	VENDREDI 22	SAMEDI 23	DIMANCHE 24	LUNDI 25	MARDI 26
12° / 29° ◀ 10 km/h	16° / 22° ▶ 20 km/h	13° / 19° ▶ 15 km/h	10° / 21° ▶ 10 km/h	7° / 24° ◀ 10 km/h	9° / 28° ◀ 10 km/h	11° / 28° ◀ 10 km/h

Agen (47)

MERCREDI 20	JEUDI 21	VENDREDI 22	SAMEDI 23	DIMANCHE 24	LUNDI 25	MARDI 26
11° / 29° ▶ 15 km/h	16° / 23° ▶ 15 km/h 40 km/h	13° / 20° ▶ 25 km/h 45 km/h	11° / 21° ◀ 15 km/h	7° / 24° ◀ 10 km/h	9° / 27° ▶ 10 km/h	12° / 29° ◀ 10 km/h

Pau (64)

MERCREDI 20	JEUDI 21	VENDREDI 22	SAMEDI 23	DIMANCHE 24	LUNDI 25	MARDI 26
13° / 27° ▶ 15 km/h	14° / 22° ▶ 15 km/h 45 km/h	12° / 19° ▶ 30 km/h 50 km/h	10° / 19° ◀ 15 km/h	8° / 23° ▶ 10 km/h	10° / 27° ▶ 10 km/h	12° / 26° ◀ 10 km/h

Perigueux (24)

MERCREDI 20	JEUDI 21	VENDREDI 22	SAMEDI 23	DIMANCHE 24	LUNDI 25	MARDI 26
11° / 28° ▶ 15 km/h	14° / 20° ◀ 15 km/h	11° / 20° ▶ 25 km/h 55 km/h	9° / 19° ◀ 10 km/h	8° / 22° ◀ 10 km/h	10° / 26° ◀ 10 km/h	12° / 27° ◀ 10 km/h

Maïs

• Stades

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine maïs réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine, des organismes de développement et instituts techniques ainsi que de l'observation des parcelles de Saint Agne (24), Saint Médard de Guizières (33), Saint Pierre de Mons (33), Saint Ciers sur Gironde (33), Parempuyre (33), Le Barp (33), Lanton (33), Bourideys (33), Boé (47), Onesse et Laharie (40), Labouheyre (40), Philondenx (40), Aïcirits (64), Bonnut (64), Castetis (64), Montardon (64), Sendets (64).

2023 est une année chaude et ensoleillée, avec peu d'excès sur notre secteur comparé à 2022. Des températures nocturnes souvent très douces, des dates de semis assez précoces dans le Nord Aquitaine ont permis d'atteindre la maturité quasiment aussi rapidement qu'en 2022. Dans le Sud Aquitaine, les pluies à répétition en avril et mai ont largement décalé la période de semis, ce qui entraîne un certain retard dans les maturités malgré des cumuls climatiques satisfaisants.

Les tableaux ci-après (Source France Agrimer Céré'Obs) présente les médianes du stade floraison et 50 % d'humidité pour l'ensemble des départements d'Aquitaine. (<https://cereobs.franceagrimer.fr/>)

Tableau Médianes stade floraison

	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Dordogne	Gironde
2018.....	13/07/2018	15/07/2018	19/07/2018	15/07/2018	13/07/2018
2019.....	17/07/2019	14/07/2019	22/07/2019	19/07/2019	13/07/2019
2020.....	13/07/2020	17/07/2020	10/07/2020	13/07/2020	11/07/2020
2021.....	17/07/2021	24/07/2021	21/07/2021	19/07/2021	15/07/2021
2022.....	08/07/2022	06/07/2022	09/07/2022	11/07/2022	08/07/2022
2023.....	10/07/2023	06/07/2023	29/07/2023	09/07/2023	08/07/2023

Tableau Médianes stade 50 % d'humidité

	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Dordogne	Gironde
2018.....	29/08/2018	26/08/2018	01/09/2018	24/08/2018	21/08/2018
2019.....	06/09/2019	26/08/2019	02/09/2019	26/08/2019	29/08/2019
2020.....	30/08/2020	28/08/2020	14/08/2020	24/08/2020	24/08/2020
2021.....	30/08/2021	02/09/2021	30/08/2021	03/09/2021	02/09/2021
2022.....	25/08/2022	18/08/2022	19/08/2022	16/08/2022	16/08/2022
2023.....	01/09/2023	25/08/2023	01/09/2023	25/08/2023	26/08/2023



L'observation des médianes montre l'écart entre le Nord et le Sud de la région. Pour le Nord, les floraisons étaient calées sur 2022. L'été a été plus doux, ce qui nous amène sur des stades 50 % d'humidité du grain retardés de 6 à 10 jours par rapport à 2022.

Les récoltes en grain qui ont démarrées début septembre sur des maïs conduits en sec et semés début avril présentent des taux d'humidités proches de 15 %. Actuellement les semis de début avril en irrigué atteignent des taux d'humidité de 19 % pour les variétés demi-tardives à tardives.

• Sésamies/Pyrales/Heliothis : Priorité à la gestion prophylactique

Observations :

Les foreurs sont présents en cette fin de campagne. Les températures chaudes de fin août - début septembre ont relancé les vols. Quelques chrysalides de sésamies sont observées au cours des prospections.

Cette semaine, 9 papillons de sésamies ont été capturés en maïs, dans les secteurs Sud 47, Gaves et Sables, dans 4 des 9 pièges relevés. Le pic de vol de 3^{ème} génération approche mais sera sans incidence sur la fin de cycle.

Pour la pyrale, 6 papillons ont été capturés en maïs, dans les Gaves, dans un des 2 pièges relevés.

Concernant Heliothis, 162 papillons ont été capturés dans 10 des 11 pièges relevés : 2 en cultures légumières dans le Nord 47 -24, 143 en haricot dans les Sables et 17 en maïs dans les secteurs Sud 47, Gaves et Sables.

Dans le Nord Aquitaine, les premières prospections indiquent que les foreurs ont été assez discrets en 2023 avec des attaques sur tiges modérées.



Larves de sésamie dans épi
Photo T. Larrieu - CA33

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques sont favorables à l'accélération des récoltes cette semaine. Les parcelles non irriguées ont parfois des tiges creuses et pourraient verser au premier coup de vent.

Afin de limiter la pression des insectes foreurs au cours de la prochaine campagne, nous conseillons **un broyage fin des cannes de maïs après la récolte** (y compris derrière cueilleur équipé d'un broyeur) avec un dessouchage du pied en suivant la batteuse pour favoriser l'exposition des larves aux oiseaux, au parasitisme et aux conditions climatiques hivernales (passage d'un déchaumeur à disque indépendant ou rotavator).

Cette pratique qui favorisera la décomposition des résidus, permettra aussi de limiter le risque mycotoxines sur le maïs ou les céréales à paille suivants. Cette intervention sera à réaliser le plus vite possible après la moisson pour maximiser la destruction, dès que les conditions seront favorables au travail du sol.

Nous insistons fortement sur cette pratique simple à mettre en œuvre, car l'expérience des récoltes tardives de 2019 qui n'avait pas permis de faire correctement cette prophylaxie (parcelles abandonnées), a provoqué une explosion de la pression en 2020.

• Qualité des récoltes : Fusarioses

La Fusariose des épis de maïs est provoquée par des champignons de type *Fusarium* qui sont à l'origine de la production de fusariotoxines, mycotoxines responsables d'une détérioration de la qualité de la récolte (effets néfastes sur la santé humaine, la croissance des animaux).

Les champignons se conservent sur les résidus de récolte laissés à la surface pendant l'interculture.

Tableau 1 : Seuils réglementaires de teneur en mycotoxines

Espèce de Fusariose	<i>Fusarium graminearum</i>	<i>Fusarium section liseola</i>
Mycotoxines produites	desoxynivalenol (DON) et la zearalenone (ZEA)	fumonisines B1+B2
Seuils réglementaires pour l'alimentation humaine applicable à partir du 1er octobre 2007 sur grain brut (Rgl 1126/2007 du 28/09/2007)	DON = 1750 µg/kg ZEA = 350 µg/kg	4000 µg/kg
Recommandations 2016/1319 pour l'alimentation animale toutes céréales (JO UE 23/08/06)	DON = 8000 µg/kg ZEA = 2000 µg/kg	60 000 µg/kg (maïs uniquement)

Facteurs de risque

- le climat
- la date de récolte
- l'impact des insectes foreurs
- la gestion des résidus de cultures de l'année précédente
- l'effet variétal



Fusarium graminearum
Photo : A. Peyhorgue



Fusarium section liseola
Photo : A. Peyhorgue

Une récolte réalisée avant le 15 octobre en absence de foreurs permet en général de maintenir un niveau de mycotoxines assez faible. La présence d'insectes foreurs impacte directement le niveau de mycotoxines à la hausse et ce, d'autant plus que la récolte est tardive.

On observe également beaucoup des symptômes de coup de feu fusarien avec des tiges totalement vidées de leur substance et très fragiles.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques durant la maturation ont été peu favorables au développement de *Fusarium graminearum* sur épi. Les récoltes précoces permettront d'éviter une dégradation de la qualité sanitaire. Celles-ci sont d'autant plus souhaitables que les taux d'humidité sont déjà globalement très bas. Les stress liés aux épisodes de grêle et aux foreurs sont en revanche plus favorables aux *Fusarium* de la section *liseola*. Il est conseillé d'anticiper les récoltes des parcelles fortement touchées par les foreurs.

Afin d'éviter la dégradation des lots au stockage (Aflatoxines), il est impératif d'assurer un séchage rapide du maïs après la récolte.

• **Maladies**

Observations :

Dans le tour de plaine, la pression Helminthosporiose est plutôt discrète. En Sud aquitaine sur les semis tardifs, en maïs semences il est possible d'observer des symptômes.

• Datura

Les alcaloïdes contenus dans les graines de Datura sont toxiques pour l'homme et pour les animaux. Les études réalisées par l'école vétérinaire de Toulouse en 2007, montrent qu'un pied de datura pour 25 m² suffit à provoquer des intoxications d'animaux.

La présence de graines de *Datura stramonium* dans les matières premières destinées à l'alimentation animale est réglementée, avec un seuil maximal de 1 gramme/kg d'aliment pour des graines entières non broyées, ni moulues (Directive 2002/32/CE sur les substances indésirables dans les aliments pour animaux). Rappelons également qu'à la livraison au silo, les graines de Datura entrent dans les impuretés diverses, et que leur présence peut vous valoir des réfections sur le prix. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre collecteur afin de connaître les seuils.

Le règlement (UE) 2021/1408 modifiant le règlement (CE) n°1881/2006 en ce qui concerne les teneurs maximales de certaines denrées alimentaires en **alcaloïdes tropaniques** a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne.



Datura
Photo : P. Mouquot - CA33

Il met en place les limites suivantes pour la somme de l'atropine et de la scopolamine, ces limites sont applicables au **1^{er} septembre 2022** :

- Maïs brut à l'exception du maïs brut destiné à être transformé par mouture humide et du maïs brut destiné au soufflage : 15 µg/kg.
- Maïs destiné au soufflage (pop corn), millet, sorgho et maïs mis sur le marché à destination du consommateur final et produits de mouture du millet, du sorgho et du maïs : 5 µg/kg.

Evaluation du risque :

En cas de parcelles excessivement sales, il est conseillé de réaliser un triage avant la livraison de la récolte qui pourrait être refusée. Il est également important de procéder au nettoyage des cueilleurs à maïs (bac à pierres, ouverture des trappes de visite, des grilles...) avant de sortir des parcelles infestées pour éviter de contaminer des parcelles voisines et indemnes.

• Prospection foreurs et maladies de fin de campagne.

La dissection d'un échantillon de plantes avant récolte (25 à 50 plantes par parcelles) permet :

- d'estimer les infestations larvaires avant récolte. C'est un des indicateurs du risque de dégradation de la qualité de la récolte,
- d'observer les maladies sur épi,
- d'évaluer le risque ravageur de la région agricole pour l'année suivante.
- Les données acquises au cours de la prospection automnale permettront de réaliser une cartographie des infestations larvaires à la récolte.

N'hésitez pas à contacter l'animateur BSV ou votre partenaire technique local si vous souhaitez faire le bilan sanitaire de votre parcelle avant récolte.

• Autres ravageurs

***Diabrotica virgifera virgifera* Le Conte** : bilan partiel de la surveillance 2023.

Fin juin début juillet, des pièges à phéromones PAL (plaques engluées avec phéromone sexuelle) ont été installés sur 110 parcelles de maïs en Aquitaine. Arvalis Institut du végétal, les organismes économiques, coopératives, Chambres d'Agriculture, sociétés multiplicatrices de semences et agriculteurs ont participé à ce suivi dans tous les secteurs d'Aquitaine. Le relevé des pièges a été effectué tous les 8-10 jours de début juillet à début septembre. Ces pièges, qui visent à détecter de faibles niveaux de populations de chrysomèle des racines du maïs, ont été placés à proximité des zones à risques (aéroports, axes de circulation routier et aérien, dépôts de céréales, aires de repos autoroutières, entreprises de transport).

Observations :

Les tendances des années précédentes se poursuivent et désormais plus aucun département n'est indemne du ravageur.

Sur les sites de capture des Pyrénées-Atlantiques aux alentours de Ger, Pau et de Serre-Morlaàs, la pression est restée stable (entre 60 et 80 insectes capturés par relevé). Sur les secteurs de Serres-Sainte-Marie, Orthez et de Bonnut une grande quantité d'individus ont été capturés (jusqu'à plus de 300 par relevés). Dans le cas de Bonnut par exemple, quand les pièges ont été retirés fin août, la pression était encore très intense (avec plus de 100 insectes capturés). Avec des piégeages à Boé (47), le Lot-et-Garonne figure parmi les départements colonisés par l'insecte. En Dordogne, les captures se poursuivent sur le site de St martial d'Artenset. Enfin en Gironde, après le secteur du blayais où l'insecte se déploie peu à peu dans un périmètre restreint pour le moment (inférieur à 2 km), un nouveau foyer a été identifié à Saint André de Cubzac, près de l'A10, avec des captures cumulées importantes (environ 450 individus).



Piège à phéromone PAL ayant capturé des individus adultes de Diabrotica

Photo : A. Peyhorgue - Arvalis

Evaluation du risque :

Afin de retarder l'installation de la chrysomèle des racines du maïs dans la région et donc sa nuisibilité future, il est recommandé en année n+1 de sa détection de mettre en place une autre culture que le maïs sur la parcelle concernée et sur les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n. (voir ci-après les recommandations d'Arvalis-institut du Végétal)

Tableau 2 :

Proposition de recommandations techniques pour le maïs grain et le maïs fourrage en fonction du niveau de captures de chrysomèle du maïs :

Risque de nuisibilité de la chrysomèle du maïs		Pas de capture	Faibles captures sur pièges à phéromone <100 ad./piège/an	Captures significatives sur pièges à phéromones >100 ad./piège/an	Changement de piège [seuil à définir]	Faibles captures sur pièges jaunes <5 ad./piège/jour <i>Seuil à définir</i>	Captures significatives sur pièges jaunes >5 ad./piège/jour <i>Seuil à définir</i>	
+	Stress hydrique faible	Pas de recommandation concernant l'ITK <i>Surveillance / sensibilisation au piégeage</i>	Pas de maïs l'année n+1 dans la parcelle où les 1ers individus ont été capturés en année n (& dans les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n) <i>Surveillance des parcelles voisines en année n+1</i>	Pas de maïs 1 an sur 6		Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs 1 an sur 4	Pas de maïs l'année suivante
				Pas de maïs 1 an sur 5				
+++	Stress hydrique fort					Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs l'année suivante	
Mise en œuvre des recommandations à l'échelle :		Territoire		Petite région agricole (= segment)		Parcelle		

• Gros ravageurs :

On note une forte pression des sangliers sur le secteur des Sables des Landes. Ne pas oublier de prévenir votre Fédération de chasse pour évaluer les dégâts **au moins 1 mois avant** les récoltes.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 11 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2023-2024 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **8 observations**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

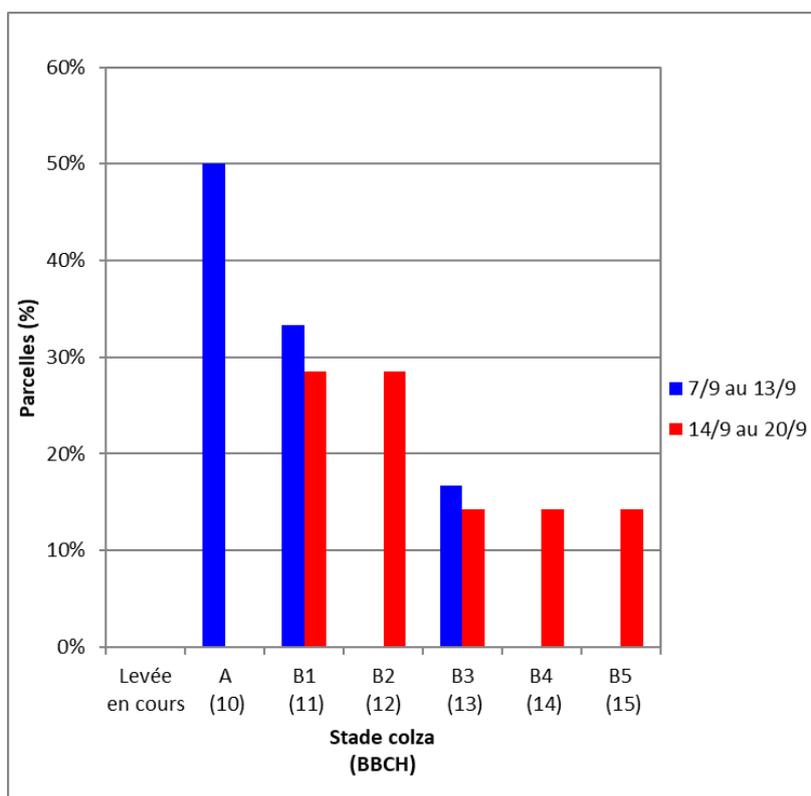
Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

Les parcelles ayant fait l'objet d'une observation cette semaine sont comprises entre les stades 1 et 5 feuilles. Cette hétérogénéité de stades s'explique par des dates de semis et de levées très variables. C'est la conséquence des pluies orageuses, qui ont arrosé le territoire de façon inégale entre mi-août et mi-septembre. Une situation récurrente chaque année.

A noter qu'un certain nombre de parcelles, toujours en cours de levée intègrera bientôt le réseau.

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

Les histogrammes des semaines du 02 au 08/09 et du 09 au 15/09 sont réalisés avec un nombre restreint de parcelles observées.

• **Limaces**

Absentes sur les premiers semis d'août, les limaces sont un peu plus observées désormais, à la faveur des conditions pluvieuses la semaine passée. Sur 5 parcelles observées, 3 signalent des traces de morsures. Avec moins de 10 % de surfaces foliaires détruites, celles-ci sont à ce jour sans conséquence.

Le nouvel épisode pluvieux attendu en fin de semaine pourrait renforcer la pression exercée par le ravageur.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Evaluation du risque : risque moyen dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade. Attention au retour des pluies.

La majeure partie des parcelles de colza est en phase de sensibilité et nécessite une surveillance accrue. Actuellement le risque est considéré comme moyen au regard des observations réalisées, et pourrait se renforcer dans les prochains jours.

Les parcelles avec une quantité importante de résidus pailleux en surface nécessitent une surveillance renforcée.

• **Altises des crucifères ou petites altises (phyllotreta nemorum)**

Les piégeages indiquent la présence de petites altises dans 3 parcelles sur 5. 4 parcelles indiquent des morsures sur plantes, dans des proportions très variables (de 1 à 100 % de pieds touchés). Néanmoins, les taux de surface foliaire détruite n'excèdent pas 5 % pour les parcelles à moins de 4 feuilles.

Les signalements sont globalement assez faibles, malgré toujours quelques situations plus fortement touchées, en particulier sur les premiers semis d'août.

L'évaluation du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures et la surface foliaire touchée. L'observation du ravageur peut être complétée par des relevés sur la cuvette jaune.

Soyez attentifs dans les bordures de parcelles et maintenez en place les repousses de colza dans les parcelles avoisinantes.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire atteinte.



Cuvette jaune en situation (photo Terres Inovia).

Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.



Petite altise sur colza (photos Terres Inovia).

Evaluation du risque : risque moyen à faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Nul dans les autres situations.

Une part importante des parcelles est toujours en phase sensible. Les signalements de petites altises restent présents, mais sont désormais amenés à diminuer.

- **Adultes de grosses altises ou altises d'hiver** (psylliodes chrysocephala)

A date, une seule parcelle du réseau enregistre la présence de quelques individus. Les conditions climatiques n'ont pas encore été favorables au déclenchement du vol

Ce vol pourrait cependant débuter à partir de la semaine prochaine, si les températures baissent suffisamment (en-dessous de 20°C) avant de remonter.



Grosse altise sur colza
(photo Terres Inovia)

Evaluation du risque : risque faible. Vigilance renforcée dès lundi. Mise en place impérative des cuvettes jaunes enterrées.

A ce jour, le risque est faible car l'arrivée de l'insecte sur les parcelles n'est pas effective. Selon la météo de la fin de la semaine, la situation pourrait être amenée à évoluer. La surveillance par le piégeage en cuvette d'une part, et l'observation des morsures d'autre part est à prévoir

- **Vers gris ou noctuelle terricole** (Agrostis ipsilon et Agrostis segetum)

Aucun signalement à ce jour dans le réseau. Hors réseau, un signalement dans le Gers a eu lieu.

Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus développé.

- **Taupins** (Agricoles sp)

Des dégâts de taupins ont été observés cette année encore. On note des dégâts, dans de faible proportion. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



Taupins (photos Terres Inovia)

- **Tenthrede de la rave** (Athalia rosae)

Les adultes peuvent être observés dans la cuvette jaune (sans danger direct, indique la présence du ravageur dans la parcelle). Aujourd'hui, aucun dégât n'est observé sur le réseau. Ce ravageur est à suivre jusqu'à l'atteinte du stade 6 feuilles.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.



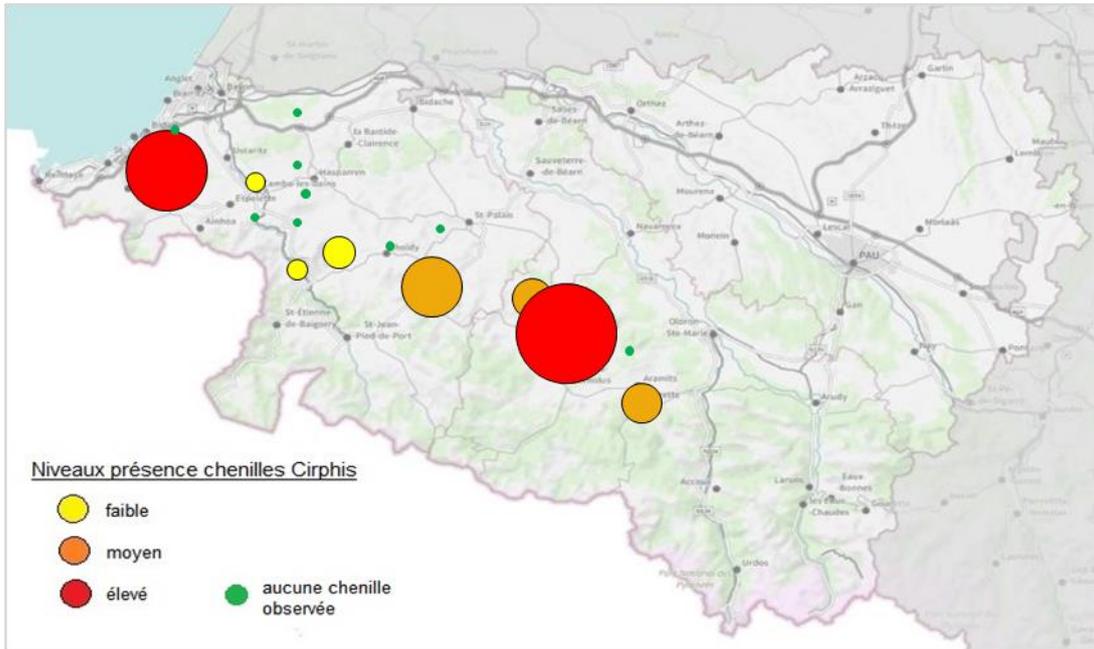
Larve de tenthrede de la rave sur colza
(photos Terres Inovia).

Evaluation du risque : risque nul à ce jour.

A ce jour, aucun retour. Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles. Les conditions peu poussantes aggravent le risque. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

Prairie

- Les observations de la semaine :



Des papillons sont encore piégés cette semaine (12 à ARETTE, 6 à JUXUE et ROQUIAGUE, 2 à BIDARRAY, 1 à ARBONNE, ...), en nombres plus importants dans les pièges alimentaires par rapport à ceux à phéromones.

Concernant les chenilles, elles sont encore présentes en nombre sur certains secteurs, même si les observations sont « faussées » par les interventions en cours ((notamment pâture rase) de certaines parcelles du réseau. Elles sont majoritairement observées à des tailles comprises entre 10 et 30 mm.

Les densités de présence sont potentiellement élevées, sans atteindre toutefois les niveaux de pullulations relevés certaines années ; pour ce qui est observé en ce moment, les densités sont (encore ?) en deçà des 30 larves / m², ce qui est tout de même, en cette période poussante, au-delà du seuil des 20 larves / m² habituellement donné comme déclenchement d'éventuelles interventions.



Chenille de cirphis (> 20 mm) et morsures sur graminée, à GARINDEIN

Evaluation du risque

La **surveillance des prairies doit continuer** sur l'ensemble du département : tour des parcelles tous les deux jours a minima.

L'observation des chenilles est facilitée le matin avec la rosée. La larve est reconnaissable par sa ligne jaunâtre latérale. Au toucher, la larve s'enroule sur elle-même. Les déjections et les éventuelles morsures sur les limbes des graminées sont, le cas échéant, bien visibles.

Dans le cas de présence avérée, **faire piétiner le bétail** : ne pas hésiter à « **serrer** » **les bêtes quelques heures sur une petite surface, et à répéter l'opération un peu plus loin.**

Lorsque les larves sont encore petites (max. 15-20 mm), une gestion **à base de Bt** est possible. La bactérie agit comme substance paralysante pour les chenilles : la toxine bloque le fonctionnement de l'appareil digestif du ravageur et celui-ci meurt en quelques jours.

Pour se tenir informé

Suivre les **bulletins cirphis** publiés chaque semaine pour connaître les observations proches de ses parcelles (site internet de la Chambre d'Agriculture et relais partenaires ; envoi mail sur demande).

Le **groupe Facebook Prairies.64** permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et d'être au courant plus rapidement de la présence de chenille.

Contacts

Marie-Claude MAREAUX : 06 24 42 59 54 // mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".